

**EXTRAIT du REGISTRE  
DÉLIBÉRATIONS**

2025049

**du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PÉROUGES**

Séance du 22 juillet 2025

**Nombre de membres****Afférents au Conseil Municipal** : 15 L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-deux juillet à 18h00, le Conseil**En exercice** : 15 municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni**Présents** : 10 au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances**Votants** : 15 sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,**Date de la convocation**

15/07/2025

**Date d'affichage**

15/07/2025

**Présents** : Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Christelle MORTEL Gérard FLEJOU, Florence DE POUMEYROL, Gilberto GRECO, Maryvonne HERRENKNECHT, Éric MEUNIER, Philippe LAMBERT, Paul VERNAY.**Absents excusés** : Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE donne pouvoir à Jean-Luc VIBERT, Marlène BLASQUEZ donne pouvoir à Florence De POUMEYROL, Alain MORGILLO donne pouvoir à Christelle MORTEL, Paul SAISSET donne pouvoir à Gilberto GRECO et Frédéric MALBOS donne pouvoir à Paul VERNAY.**Absents** :

Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

**Objet de la délibération** :**Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité****VU** le code général des collectivités territoriales,**VU** le code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,**Considérant** qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,**Considérant** le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 13 janvier 2025,

Madame le Maire indique que compte tenu des derniers mouvements du personnels et du changement de statut pour certains agents de la commune, il convient de réorganiser les services de la collectivité.

Elle propose donc :

- de supprimer l'actuel emploi de secrétaire de mairie au cadre d'emploi Rédacteur chef pour un temps complet,

- de conserver les postes des deux agents partis depuis leur révocation et vacants au 1<sup>er</sup> juillet soit :

- \* l'emploi d'ouvrier polyvalent au cadre d'emploi Adjoint technique pour un temps complet

\* l'emploi d'ouvrier polyvalent encadrant au cadre d'emploi Agent de maîtrise principal pour un temps complet,

- de conserver le poste de responsable comptabilité / RH au cadre d'emploi adjoint administratif en vue d'une modification du temps de travail de l'agent administratif déjà en poste pour un temps complet,

- de créer un poste de régisseur au cadre d'emploi Adjoint technique pour un temps non complet de 14 heures par semaine

**Après en avoir délibéré avec 15 pour, 0 abstention et 0 contre, le conseil municipal :**

**Article 1** accepte les propositions de madame le Maire ;

**Article 2 :** propose la création de poste de régisseur

**Article 3 :** propose la suppression du poste d'emploi de secrétaire au cadre d'emploi Rédacteur chef pour un temps complet

**Article 4 :** fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 1er juillet 2025

**Article 5 :** autorise le Maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement

*Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal*

Fait à Pérouges

Le Maire,

Nathalie MICOLAS



**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE**

Services	Libellé de l'emploi	Cadre d'emplois	Ouvert aux contractuels Art. L.332-8	Postes pourvus	Postes vacants	Durée du temps de travail
Administratif	Secrétaire	Adjoint administratif	Oui/Non	1		TC
	comptabilité / RH	Adjoint administratif	Oui/Non		1	TC
	comptabilité / RH	Adjoint administratif	Oui/Non	1		TNC 32/35
	Chargé de mission Tourisme / Culture / Patrimoine	Attaché territorial	Oui/Non	1 (CDI)		TNC 28/35
Techniques	Ouvrier Polyvalent encadrant	Agent de maîtrise principal	Oui/Non	0	1	TC
	Ouvrier Espace vert	Adjoint technique	Oui/Non	1		TC
	Ouvrier technique polyvalent	Adjoint technique	Oui/Non	2	1	TC
	Régisseur	Adjoint technique	Oui/Non	1	1(CDD)	TNC 14/15

Envoyé en préfecture le 28/07/2025

Reçu en préfecture le 28/07/2025

Publié le

ID : 001-210102901-20250722-2025049-DE

